



Suppression autorisation découvert

Par **magguy**, le **30/06/2013** à **23:29**

Bonjour, pour la première fois j'ai été interdit bancaire pour chèques sans provisions à cause d'un virement reçu un jour trop tard, j'ai régularisé la situation dans les 3 jours. La banque m'avait dit que aussitôt je redisposerais de mon compte et mon découvert serai à nouveau disponible. J'ai reçu une lettre me disant que mon nouveau découvert autorisé était de 100€ au lieu de 1000 après avoir appelé on m'a dit que j'aurai à nouveau droit à ce montant dans un an. mon conjoint m'a laissé seule avec un enfant, un loyer un nounou à payé... Malgré les 50h semaines que je fais je n'ai plu un euro la situation est insupportable j'ai besoin de ce découvert le temps de remonter quelles sont mes recours? merci d'avance pour votre aide